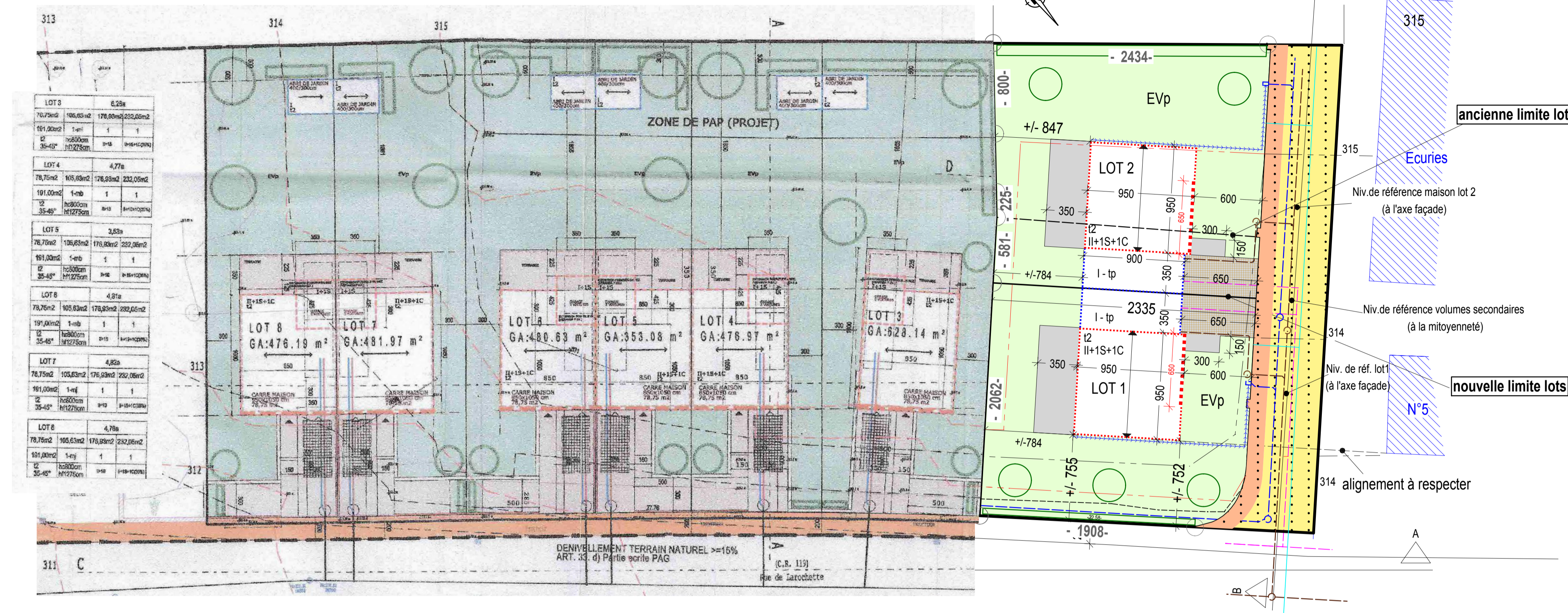


PAS DE MODIFICATIONS

MODIFICATION
PONCTUELLE



Lot 1	474,16 m ²				Lot 2	519,56 m ²			
79,75	121,75	159,50	192	79,75	121,75	159,50	192		
189,75	1-mj	1-u	1-u	189,75	1-mj	1-u	1-u		
12	H=7 m	II + 1S	II+1S+1C	12	H=7 m	II + 1S	II+1S+1C		
34-45°	H=7 m	II + 1S	II+1S+1C	34-45°	H=7 m	II + 1S	II+1S+1C		

Légende du P.A.P.

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol

Gabariet des immeubles (plan/coupe)

- Alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- Limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- Alignement obligatoire pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour avant-corps (100 Espaces suiv. règlement)
- Limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines

Délimitation du PAP et des zones du PAG

PAP : Délimitation du PAP
Délimitation de zones différentes du PAG

Courbes de niveau

- Inter-étage
- Inter-étage

Nombre de niveaux

- 1.1.6. nombre de niveaux pleins
- 1.2.1. nombre d'étages en retrait
- 1.2.2. nombre de niveaux sous combles
- 1.2.3. nombre de niveaux sous sol

Hauteur des constructions

- 10x Hauteur à la corniche de x m.
- 10x Hauteur à l'acrotère de x m.
- 10x Hauteur au faite de x m.

Types, dispositions et nombre des constructions

- 10x Construction en ordre protégé
- 10x Construction en ordre non protégé
- 10x Maisons isolées
- 10x Maisons jumelées
- 10x Maisons en bande

Types et nombres de logements

- 1.1.6. x logements de type individuel
- 1.1.6. x logements de type collectif
- 1.1.6. x logements de type collectif

Contexte urbanistique

- Construction existante
- Terrains, murs
- Construction existante à démolir

Services

- Arrière à réserver au haute tige projeté / autre à moyenne ou haute tige à conserver
- Mur projeté / mur à conserver
- Mur projeté / mur à conserver

Formes des toitures

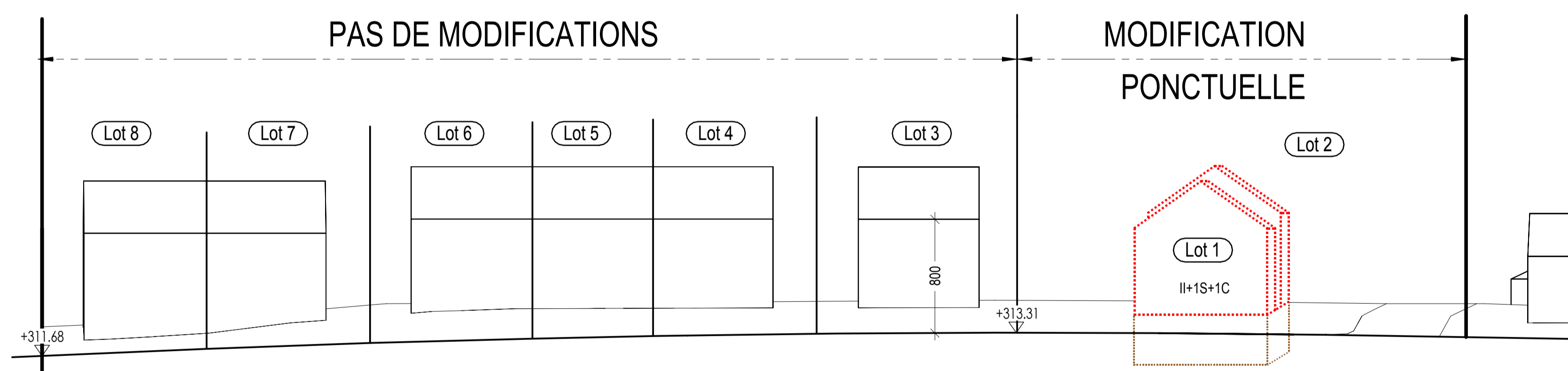
- Orientations
- Orientation au fait
- Toiture plate
- Toiture à versants, degré d'inclinaison

Infrastructures techniques

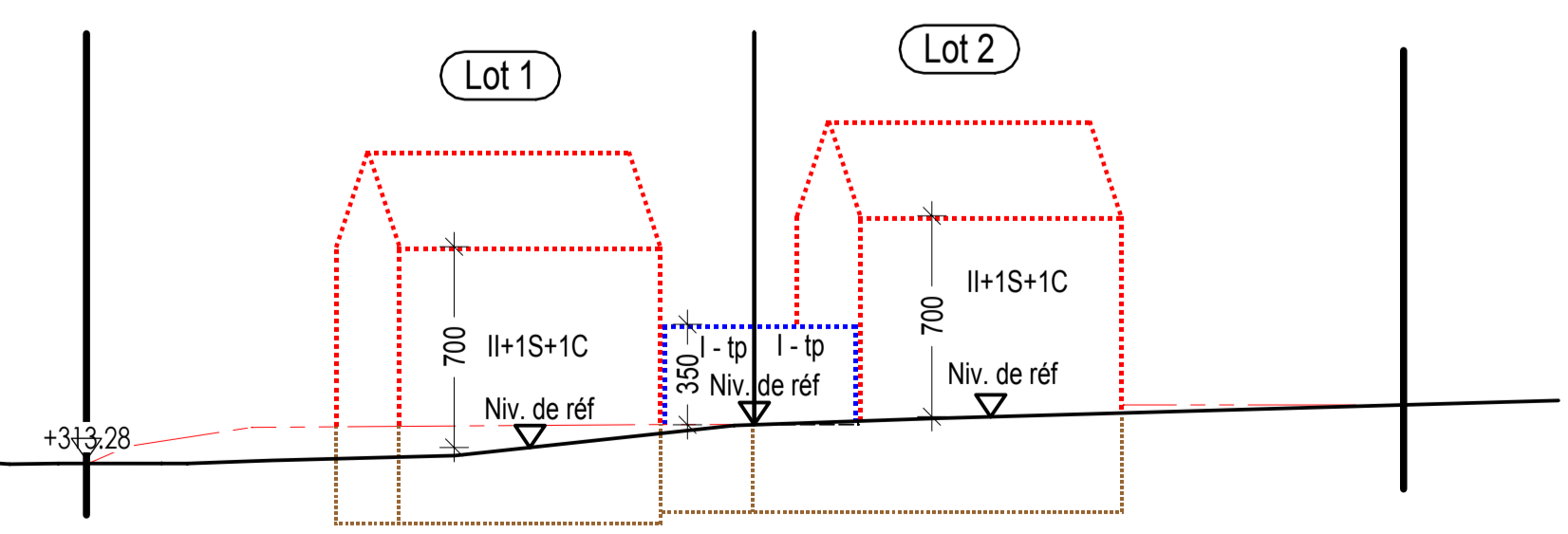
- réseaux techniques
- réseaux techniques
- réseaux techniques
- réseaux techniques
- Distribution des assés

PAS DE MODIFICATIONS

MODIFICATION
PONCTUELLE



Profil AA - Rue de Larochette CR 119



Profil BB - Nouvelle rue

CONTACT : fabian@v2a.lu ; +352 39701029	TYPE DE PLAN : Demande autorisation		
INDICE : DATE : MODIFICATIONS :			
OBJET : PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER - MODIFICATION PONCTUELLE			
ALLTINSTER "RUE DE LAROCHETTE"			
COMMUNE de JUNGLINSTER			
Section : - JC-d'Alltinstier			
Lieu dit : - rue de Larochette			
Rue : - rue de Larochette			
Cadastre n° : - 296/1203; 297/1204; 297/1205; 297/1206; 297/1207; 297/1208; 297/1209			
Fond de plan : - Plan de mesurage n°1563 du 24/08/2017			
SIGNATURE :	PROPRIETAIRES : SOPICONCEPT S.A. 70, rue Romain Fändel L-4149 SCHIFFFLANGE		
SIGNATURE :	ARCHITECTES : V2 ARCHITECTURE sàrl 7, rue des Aubéguines L- 8448, Steinfort Tel. 39.70.10.29 Fax. 39.70.10.39 Mail. fabian@v2a.lu		
DATE DEMANDE PERMIS : 01/03/2018	DERNIERE MODIFICATION : 01/03/2018	ECHELLE(S) : 1/250	PLAN N° : 1/1
DESIGNATION : Implantation, Coupes significatives, Légende			